



Une campagne électorale à la peine

Les élections présidentielles approchent à grand pas. Le contexte de guerre en Ukraine et ses impacts dramatiques pour la population ukrainienne et conséquent pour bon nombre de citoyen·nes, notamment les plus fragiles, nous prive des débats nécessaires autour des programmes des différents candidats. Suivre l'actualité des différentes campagnes peut s'avérer compliqué et faire des choix sur des bases programmatiques difficiles. Le but de cet encart est de tenter d'éclairer les positions des différents candidats sur quelques points qui nous semblent essentiels au regard de ce que le SNEP-FSU porte comme enjeux et orientations dans le cadre de son activité syndicale.

Chacun et chacune est libre de ses choix dans le cadre démocratique qui est le nôtre et un des enjeux majeurs est de lutter fortement contre l'abstentionnisme. Le SNEP-FSU appelle résolument à participer de ces élections, à se rendre aux urnes et à convaincre les abstentionnistes nous entourant à faire de même. De la même manière, fidèle à ses orientations, le SNEP-FSU appelle à ce qu'aucune voix ne se porte sur les candidat·es de l'extrême droite.

Pour le SNEP-FSU, lire les différents programmes à l'aune de nos revendications et de ce que nous portons pour effectuer un choix nous semble essentiel. Afin de pouvoir les mettre en regard avec les programmes rendus publics au moment de l'écriture du bulletin et non les déclarations des un·es et des autres, plusieurs axes ont été retenus : la Fonction Publique et les services publics, les salaires, les conditions de travail, la retraite, l'éducation, le collège, les lycées et le Sport.

Succinctement, que porte le SNEP-FSU ?

Les contextes de crise que nous avons vécus et que nous vivons encore montrent le besoin important de services publics et des services publics. Ils permettent « d'absorber » les crises, de préserver les liens sociaux et l'accès aux services essentiels. Il y a donc nécessité à développer et redynamiser la Fonction publique et les services publics. Recruter en nombre des agents, les reconnaître dans leurs missions essentielles, les revaloriser est indispensable. La fin du gel du point d'indice est un incontournable tout comme un plan de rattrapage des pertes subies depuis 10 ans.

Combattre la pauvreté et la précarisation pour une société du plein emploi est une visée à développer fortement pour permettre à chacun et chacune de vivre dignement. Dans cet objectif, outre le développement de secteurs industriels, le SNEP-FSU porte la question de la retraite à 60 ans pour permettre l'accès des jeunes générations au travail.

S'agissant de l'Éducation, nous refusons toute politique adéquatniste, toute politique de tri des élèves. Nous portons un projet visant la réussite de tous et toutes et l'accès à une culture commune riche et ambitieuse qui fasse commun et société. C'est dans ce cadre que nous estimons indispensable de revoir les rapports entre le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire et l'augmentation du temps scolaire pour permettre de lutter efficacement contre les inégalités. Dans cette perspective et pour une formation globale des jeunes, nous revendiquons la nécessité de porter à 4 heures les enseignements d'EPS au sein du système éducatif.

Ces quelques prises de position, parmi d'autres comme notamment la prise en compte urgente d'une transition écologique, nécessitent une autre répartition des richesses et une fiscalité plus juste. C'est un projet de société globale qui est à reconstruire, repenser.

Le tableau qui suit et qui résume les positions des différents candidats présente encore des « manques » qui se combleront au fur et à mesure des semaines à venir. Il permet toutefois de mesurer les écarts et/ou les convergences avec ce que nous portons et, d'ores et déjà, pour ce qui nous concerne, nous appelons à voter pour un programme qui se rapproche de nos préoccupations.





	ROUSSEL	MÉLENCHON	HIDALGO
SERVICES FONCTION PUBLICS	Redéfinition de la gestion de la Fonction Publique pour favoriser le travail collectif / Renforcement du fonctionnaire citoyen / Arrêt du recours à la précarité / Plan pluri annuel de recrutements sous statut et rémunéré	Reconstruire un état stratégique et planificateur pour la bifurcation écologique et sociale. Les services publics en sont les piliers... Titularisation des contractuels	
	Bouquet de Services Publics de proximité partout sur le territoire contrôlé par les élus locaux et parlementaires / Limitation des externalisations et partenariat public-privé / Budget sport porté à 1 %	Redonner corps aux services publics partout/ renforcer les dotations de l'État pour les territoires et les régions en retard, égalité de la population par la démocratie et les services publics qui en seront les piliers. . .	Remettre du service public partout. Développer un service public de la petite enfance
SALAIRES	Revalorisation de 30 % de la valeur du point d'indice dans la Fonction Publique / Amélioration des déroulements de carrière / Égalité salariale dans la Fonction Publique, effective dans les 6 premiers mois	Revalorisation des fonctionnaires dont revalorisation des enseignants pour les pertes subies depuis 2010 (degel du point d'indice depuis 2010 et rattrapage) et refonte des grilles / égalité salariale	Revalo pour rejoindre moyenne OCDE La rémunération des enseignants sera portée progressivement au niveau de celui des cadres, en commençant par les débuts de carrière
	Semaine de 32 h sans perte de salaire / Temps de concertation et de formation dans le service	Réduire le temps de travail, rétablir partout la règles des 35h, majorer les HS, passer à 32 heures dans les métiers pénibles, 6 ^e semaine de congés payés ...	
CONDITIONS DE TRAVAIL	Retraite à 60 ans avec 75 % du revenu net d'activité / Droit d'option dans le public sur les 6 derniers mois ou les 10 meilleures années incluant les primes / Calcul de 18 à 60 ans incluant les années d'études	Retraite à 60 ans et 40 annuités. Minimum de 1 063 € par mois. Indexation des pensions sur les salaires	Pas de changement, limitation à 62 ans et 1 000 € minimum garanti
	Augmentation du temps scolaire (27 h en maternelle et primaire, 32 h au collège) / 80 milliards d'€ pour le Ministère de l'Éducation Nationale (+ 45 %) / Suppression des devoirs à la maison / 90 000 recrutements avec pré-recrutements sous statut d'élève-fonctionnaire rémunéré au niveau échelon 1 / Refondation de la Formation Initiale / Élaboration des programmes avec les enseignant-es / Réduction des effectifs (15 en petite section, 20 en maternelle et primaire et 25 dans le 2 ^e degré) / Création de maison des jeunes dans les communes avec cogestion	Gratuité de l'école. Fin loi Carle , baisse des effectifs. Revoir la sectorisation, scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, Renforcement de l'éducation prioritaire / Développement du rattrapage scolaire / Plan pluriannuel de recrutement avec prérecrutements et plan de titularisation / Refondation de la formation initiale et renforcement de la formation continue / Fin des évaluations en tout genre / Inclusion renforcée avec des personnels titulaires / Création d'un service public petite enfance + 500 000 places en crèche / créer des écoles professionnelles de l'enseignement/ école levier de la bifurcation écologique et démocratique ...	Rétablissement de la Formation Initiale complète et de la Formation Continue / Favoriser les pédagogies ouvertes et inclusives / Plan de mixité pour mettre fin aux ghettos scolaires / Suppression de Parcoursup / Accompagnement individualisé avec "Mentorat"
RETRAITE	Augmentation de l'horaire EPS de la maternelle au lycée (de 3 à 5 h hebdomadaires) / Développement des stages découvertes à dimension sportive et des classes aménagées sportives / Rétablissement de l'EPS aux examens.	Abrogation réforme collège. Apprentissage obligatoire de la natation à l'école.	Les autorités locales (conseil départemental et inspection académique, en lien avec les communes) devront adopter dans chaque département un « plan mixité » permettant de mettre fin aux collèges-ghettos. Elles auront la responsabilité, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, associations), de définir les mesures les plus adaptées à leur territoire (modification de la carte scolaire, secteurs multi-collèges, etc.). L'enseignement privé sous contrat sera associé au plan mixité.
	Fin de la sélection à l'entrée de l'université revitalisée (+ 15 000 enseignants chercheurs) / Retour au Bac Pro en 4 ans / Formation qualifiante rémunérée offerte à chaque jeune sans qualification / Revenu étudiant de 850 € par mois/ Horaire de pratique sportive et culturelle obligatoire à l'université	Abrogation des réformes des lycées / retour Bac national/ augmenter le nombre de classes et de LP (bac pro en 4 ans) et de lycée agricole/ démanteler le système parcoursup - refonder Enseignement supérieur : abroger la LRU /Augmenter les budgets des universités et redonner les moyens à l'ESR avec des financements pérennes, construire 15 000 logements / plus de finance pour la recherche / revenu jeunes LP et étudiant.es à 1 063 euros/mois	Parcoursup est un système anxigène qui fonctionne selon une logique de compétition généralisée aux critères peu transparents. Le service public de l'orientation sera renforcé pour donner à chaque élève du secondaire un accompagnement personnalisé.
ÉDUCATION			
COLLÈGE			
LYCÉES			
SPORT	Budget du sport porté à 1 % (3 milliards d'€) / 50 % de l'adhésion à un club pris en charge en fonction des conditions matérielles /Plan de construction et rénovation d'équipements sportifs de proximité / Création d'un ministère de plein exercice / Accompagnement des SHN / Création d'une agence mondiale pour l'attribution des GESI selon des critères éthiques, sociaux et écologiques	Démocratisation de la gestion des fédérations / Remboursement sport santé par la sécu / Promotion du sport féminin / Accessibilité du sport aux handicapés / Plan d'urgence pour la construction et l'arénovation des équipements sportifs / Développer et renforcer les CTS sur tout le territoire / Gratuité du sport pour les populations les plus pauvres	Sport vu sous le prisme de la santé



JADOT	MACRON	PÉCRESSE
	Pas d'annonce chiffrée sur les suppressions / Poursuite logique LTFP / Possible remise en cause des concours enseignants...	Suppression de 100 000 postes
Effort porté sur service public de santé et éducation. Reconstruire un service public de la santé.	Élargir les horaires d'ouverture (samedi et soirée), dématérialisation des démarches, engagements non sur les moyens mais sur les résultats	
Revalorisation de 20 % sur le quinquennat	Travailler plus pour gagner plus	Travailler plus pour gagner plus / Défisiscalisation des HS / Baisse des cotisations sociales / Augmentation des salaires de 10 % sur le quinquennat mais visiblement uniquement dans le secteur privé
Recrutement de 65 000 postes / Plan de titularisation Revalorisation des salaires. Repenser la formation des enseignant·e·s sur le long cours : formation obligatoire tous les trois ans avec des intervenant·e·s spécialisé·e·s; formation aux pratiques pédagogiques actives et collaboratives ; échanges entre pairs. Reconnaître les temps de concertation et de délibération comme partie intégrante du travail. Les relations hiérarchiques entre le personnel et la direction seront redéfinies pour en finir avec le management descendant à l'origine de nombreuses souffrances au travail.		Remise en cause des 35 h par entreprise
	Augmentation des annuités et report de l'âge de départ à 65 ans.	Pas de retraite en dessous du SMIC
Conférence de consensus mais pas avec les organisations syndicales / Favoriser les apprentissages par l'expérience avec le renforcement de l'activité physique, de la maternelle à l'université incluant des partenariats avec des clubs sportifs / Refondation de la Formation Initiale avec entrée progressive dans le métier et renforcement de la Formation Continue / Fin des évaluations permanentes et refonte des relations aux hiérarchies / Amélioration de l'inclusion / Redéfinition de la sectorisation et maintien de l'Éducation Prioritaire / Programmes revus par une instance indépendante associant largement les personnels / Obligations réglementaires de service revus et diminution des vacances scolaires.	Plus de liberté, d'autonomie / Revalorisation des enseignant·e·s mais avec contreparties / Recrutements : plus de liberté pour les établissements dans leur organisation interne pour le recrutement d'une partie de l'équipe pédagogique. 2h de sport de plus encadrées par des éducateurs sportifs (une forme de 2S2C)	Recrutement local / Régionalisation des concours / Soutien scolaire assuré par les retraité·e·s de l'Éducation Nationale / 10 000 créations d'enseignant·e·s, de surveillant·e·s et de personnel de direction / Revalorisation en début de carrière et autres missions et zones difficiles et rurales / Affectation des collègues chevronnés dans les zones difficiles avec primes et avantages carrières
	Volonté de primariser le collège / Autonomie renforcée des établissements / La polyvalence devrait faire son retour avec des profs de l'école du socle pouvant enseigner en primaire et au collège.	Plus (+) de français et de maths / Externats d'excellence en collège et lycée jusqu'à l'heure du dîner pour pratique culturelle et sportive / Bourse au mérite
Renforcement de la voie professionnelle / Amélioration de l'orientation et passerelle dans le supérieur	Remettre des maths dans le tronc commun / Plus (+) de place aux entreprises en LP et dès le collège	1 ^{res} années universitaires au sein des lycées / Développement de l'apprentissage avec exonération des charges patronales / Transfert des LP aux régions avec partenariat d'entreprise pour un objectif de 100 % d'alternances en 2027
Élargissement du "Pass sport" à tous les jeunes jusqu'à 20 ans. Le sport féminin, les parasports, les sports-nature et les sports en plein air seront promus. Amélioration de l'empreinte écologique des grandes compétitions sportives et choix pour chaque sportif·e de la liberté de son corps et de son apparence. 3 milliards d'€ seront consacrés au sport à horizon 2025, en priorité pour le sport amateur. Accès pour chaque enfant à au moins une heure de sport chaque jour, au moins une demi-heure pour chaque adulte.	Plus de sport : 30 minutes par jour en primaire dès 2022,	En dehors du slogan de devenir la « présidente du sport français », rien dans le programme.

**LE PEN****ZEMMOUR**

LE PEN	ZEMMOUR
Revalorisation des salaires des enseignant-es	Revalorisation au mérite pour les enseignant-es / Défiscalisation des heures supplémentaires et baisse des cotisations sociales pour augmenter les salaires
	Recrutement et formation refondés
Pas d'allongement / 1 000 € minimum / Indexation sur évolution des prix / Retraite à 60 ans pour carrière longue	
Priorité au français, maths et histoire / Uniforme à l'école et au collège / Suppression de la bureaucratie à l'Éducation Nationale / Limitation des effectifs et arrêt des suppressions de classes	Le Ministère de l'Éducation Nationale devient le Ministère de l'Instruction publique / Arrêt de la propagande idéologique. ... / Suppression des allocations pour les parents des élèves perturbateurs / Création d'internats de réinsertion / Recentrage sur lire, écrire et compter / Rétablissement du certificat d'études et port de la blouse en primaire
	Fin du collège unique / Latin et grec pour tous les élèves qui le souhaitent / Développement de la musique / CPE devient surveillant général
	Rétablissement des 3 filières / Bac examen national anonyme et en contrôle terminal / Création de classes d'excellence en sciences et lettres
Aucune mesure spécifique dans ses 22 propositions	Pas un mot sur le sport



Bilan de 5 ans de Macronisme

Nous faisons parfois le bilan en demi-teinte de certain-es hommes/femmes politiques, le bilan Macron-De Montchalin-Blanquer est plutôt noir !

Macron, dès le départ, a affiché sa vision de la société au profit des plus riches : suppression de l'ISF (transformation en IFI plus avantageuse), flat tax (plafonnement des impôts des entreprises), quand parallèlement il baissait les APL de 5 €, puis il a voulu imposer un système de retraite à points et il termine en s'attaquant à l'assurance chômage pour durcir les conditions d'indemnités. Comme s'il suffisait de traverser la rue pour trouver un emploi ! Les cadeaux fiscaux ont rendu encore plus difficile le financement des services publics, pourtant essentiels pour lutter contre les inégalités. Sa vision de la Fonction publique s'est traduite par la mise en place de la loi de la transformation de la Fonction publique, en miroir des coups portés au droit du travail dans le privé.

Or, casser le statut du fonctionnaire pour développer la concurrence entre agent-es, pour les subordonner à la hiérarchie, recruter massivement des contractuel-es, c'est remettre en cause l'intérêt général.

Détruire par la même occasion le paritarisme, jusque-là garant de la transparence des actes de gestion, reflète cette volonté grandissante du Président d'asservir les fonctionnaires et de nuire aux organisations syndicales.

Sur la question des salaires dans la Fonction publique, la première mesure prise par ce gouvernement aura été de décaler d'un an les mesures de revalorisation de PPCR (revalorisation des grilles et création du 7^e échelon hors classe), la deuxième aura été le gel pendant 5 ans de la valeur du point d'indice, impliquant, de fait, une nouvelle perte de 10 % de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. L'annonce par Amélie de Montchalin, à 4 semaines des élections, d'une potentielle augmentation d'ici à l'été, alors que le candidat Macron annonce la revalorisation au mérite, ne peut que nous conforter dans l'idée que les fonctionnaires ne sont pas une priorité.

Quant à J.M. Blanquer, il avait commencé son quinquennat en affirmant qu'il ne réformerait pas le système scolaire. Il l'a entamé par deux mesures : la loi Blanquer, dite « école de la confiance » et la réforme des lycées et du

baccalauréat.

Dans la loi « école de la confiance », trois évidences :

- Celle de vouloir donner des moyens supplémentaires au privé, notamment au travers de l'obligation de scolarisation à l'école maternelle à partir de 3 ans (alors que plus de 90 % des élèves l'étaient déjà). Cela aura surtout permis de rendre obligatoires les dotations de fonctionnement des mairies pour le privé sous contrat à ce niveau de scolarisation.
- Celle de vouloir récupérer des moyens sur la formation des enseignant-es en plaçant les étudiant-es en responsabilité devant élèves dès le début du master et en mettant les fonctionnaires stagiaires à temps plein. Par cette gymnastique, Blanquer a récupéré cette année plus de 1 000 moyens d'enseignement. Cette réforme se réalise au détriment de la formation des enseignant-es qui bénéficient de moins d'heures de formation et au détriment des élèves qui ont face à eux des enseignant-es moins bien formés.
- Celle de vouloir mettre en concurrence les établissements par le biais des résultats aux évaluations, en instituant un conseil de l'évaluation. C'est une vision très libérale de L'École, dont une conséquence peut être la fuite vers l'enseignement privé.

La mise en place à marche forcée de la réforme du lycée et du baccalauréat relève de cette même logique : mise en place du contrôle continu renforçant les inégalités entre établissements, suppression des épreuves nationales, disparition des groupes classes impliquant aussi la destruction des collectifs de travail enseignant, pression importante sur

les élèves, dès la seconde, sur le choix des spécialités déterminantes pour Parcoursup.

Nous pouvons continuer cette liste, notamment en insistant sur certaines mesures impactant directement les personnels : suppressions massives de postes (7 900 postes dont 912 en EPS, pour 26 000 élèves supplémentaires), imposition d'une deuxième HSA, sanctions contre des enseignant-es ayant contesté la réforme du baccalauréat, renforcement de la concurrence entre enseignant-es par la multiplication des primes dont certaines au mérite, comme par exemple en REP+...

Mais aussi, suppression de l'observatoire de la laïcité au profit d'une vision restrictive de cette dernière, mépris de la profession affublée du terme islamo-gauchiste, gestion catastrophique de la crise sanitaire et, pour conclure, un ministre ayant rompu le dialogue avec les organisations syndicales.

En EPS, nous ne sommes pas épargnés : dénaturation des épreuves du baccalauréat et mise en place d'épreuves locales, du 2S2C, du 30 minutes de bouger par jour qui sont tout autant de dispositifs niant le sens de la discipline et la professionnalité des enseignant-es. Cette liste reste bien entendu non exhaustive mais montre bien que les politiques mises en œuvre par ce gouvernement ont toutes le même sens : une mise à mal du service public et de ses personnels, avec comme corolaire, des difficultés accrues pour la population, une augmentation des inégalités et le développement de la pauvreté dans notre pays...



Les propositions du SNEP-FSU

- 4 heures d'EPS pour tous les élèves, de la maternelle à l'université.
- Un Sport Scolaire renforcé et accessible pour tous les élèves.
- Des équipements sportifs de proximité de qualité .
- Des moyens pour l'organisation de stage APPN.
- Diminution des effectifs par classe.
- Renforcement de l'éducation prioritaire.
- De véritables moyens pour assurer l'inclusion .
- Évaluation de l'EPS à tous les examens (DNB, Bac, Licence, Master).
- Une UV obligatoire pour tous les étudiant-es.
- Des recrutements à la hauteur des besoins (1 500 postes par an pendant 5 ans).
- Une formation initiale de qualité intégrant des pré-recrutements .
- Une formation continuée de qualité et partant des problématiques professionnelles.
- Prise en compte de la concertation pédagogique dans le service.
- 1 TZR pour 10 titulaires pour assurer la continuité du Service Public.
- Revalorisation des salaires : rattrapage des pertes subies depuis 2010 pour le point d'indice, indexation sur l'inflation, réévaluation de la grille (70 points d'indice pour tous).
- Une carrière sans obstacle de grade au meilleur rythme pour tous et toutes.
- Accès de tous et toutes à la classe exceptionnelle.
- Suppression de l'imposition de 2 HSA.
- Égalité femme/homme dont égalité salariale.
- Contre toutes formes de discriminations (sexuelles, raciales, religieuses, genre,...).
- Retraite à 60 ans, à 75 % du dernier traitement et intégrant les années d'études.
- Indexation des pensions sur les salaires.
- Retour de la Cessation Progressive d'Activité dès 50 ans.
- Développement de la médecine de prévention.
- Pour le 100 % sécu permettant la prise en charge complète de l'ensemble des soins prescrits et tous les besoins liés à la prévoyance, dont la dépendance.
- Un ministère des Sports de plein exercice.
- Budget du sport porté à 1 % du budget de l'État soit 3 milliards d'€.
- Pour la justice fiscale, pour la justice sociale.



Retrouvez toutes les informations sur lesite.snefpsu.fr